

## Allons plus loin localement

1. Le document « l'emploi ne protège plus de la précarité » se veut un outil de débat :

- Pour les mouvements et services d'Eglise
- Pour les conseils pastoraux et équipes pastorales

Il veut permettre à chacun de regarder la réalité sur son secteur géographique. Il doit permettre de rencontrer les acteurs sociaux et les partenaires associatifs et institutionnels.

2. **Montrer des « chemins » pour s'en sortir.**

- **Allons sur le terrain** pour mettre en valeur des situations mais aussi des expériences, des chemins de sortie. Nous en avons déjà pointé quelques unes : Chantier d'insertion à Emmaüs, Jardin à Gérardmer ou ateliers 18/25 ans du Secours Catholique, repas solidaire sur Epinal avec le Secours Catholique et Accueil Ecoute, les Batayoles à St-Dié-des-Vosges...

- **Proposer des rencontres avec d'autres acteurs**: ATD Quart Monde, Solidarité Paysans Lorraine, Association des Paralysés de France ... Elus locaux, associations, institutions, organisations syndicales.

- Créons cette dynamique de partenariat en lien avec la vie de l'Eglise locale...**Proposons une parole d'Eglise.**

### Créer un débat autour de ces questions :

- ➔ Quels sont les critères de désocialisation ?
- ➔ Travail et pauvreté, associé ou opposé ? Une contradiction qui nous interpelle ?
- ➔ Voyons-nous localement des chemins pour s'en sortir ? si oui quelles sont leurs richesses ?

Février 2011

Téléchargeable sur [www.catholique-vosges.fr](http://www.catholique-vosges.fr)

# « L'emploi ne protège plus de la précarité »



## Conseil Diocésain de la solidarité

### Groupe de réflexion

### « travailleurs pauvres »

Église  
Catholique  
des Vosges  
Diocèse de Saint-Dié



## Groupe de réflexion

Pierre Jean DUMENIL	<i>(Vicaire Général)</i>
Philippe LORANGE (†)	<i>(ACE)</i>
Viviane LORANGE	<i>(accompagnatrice JOC Vosges)</i>
Christophe LOGEZ	<i>(travailleur handicapé, ACO)</i>
Nathalie BRICE	<i>(travailleuse handicapée, ACO)</i>
Jean Louis DIDELOT	<i>(MO/Migrants)</i>
Vanessa BROCARD	<i>(CMR/Emmaüs)</i>
Claude MARCHAL	<i>(SC)</i>
Vincent FISSON	<i>(SC)</i>
Jean Paul GERARDIN	<i>(CMR/SC).</i>

**ACE** = Action Catholique des Enfants

**JOC** = Jeunesse Ouvrière Chrétienne

**MO** = Mission Ouvrière

**SC** = Secours Catholique

**CMR** = Chrétiens en Monde Rural

**ACO** = Action Catholique Ouvrière

## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres littéraires:

- La France des Travailleurs pauvres, Nouvelle édition actualisée, Denis Clerc, Hachette Littératures
- La paupérisation des Français, Denis Clerc, Armand Colin
- L'enjeu des retraites, la Dispute , 2010 , Bernard FRIOT
- Rapport statistique 2009, Secours Catholique, « Ressources, Crise et Pauvreté »
- Les nouvelles pauvretés, instrument de travail à l'usage des diocèses, novembre 2009, conférence des Evêques de France
- Rapport 2010, fondation Abbé Pierre, « L'état du mal-logement en France »

### Site internet:

- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- [www.cmu.fr](http://www.cmu.fr)
- [www.secours-catholique.org](http://www.secours-catholique.org)
-

qu'il y a à déclarer quelqu'un ou un groupe social « pauvre », comme si chacun n'était pas porteur d'une capacité à créer de la richesse, comme si chacun n'était pas en capacité de mettre en œuvre sa qualification pour le bien de tous ? Nous nous indignons à juste titre de l'existence d'un marché de l'eau ou d'un marché de la santé, alors qu'il y a un consensus à parler de « marché du travail » : N'est-ce pas là le signe d'une aliénation profonde dont il nous faut absolument sortir ?

*Extrait « L'enjeu des retraites, la Dispute », 2010  
Bernard FRIOT*

Généralement, on pense que des personnes sont en difficulté parce qu'elles ne savent pas gérer. Les constats que nous faisons au Secours Catholique viennent à l'encontre de ce raisonnement. L'analyse montre que, dans la plupart des situations, leur budget n'est pas viable. **Ces personnes n'ont objectivement pas les moyens financiers de s'en sortir et elles ne peuvent agir seules sur leur situation pour faire face à leurs charges.**

**L'insuffisance de leurs ressources** est très souvent liée au non accès à un emploi correctement rémunéré, à l'insuffisance des minima sociaux ou à l'impossibilité d'y avoir accès. Et elle entraîne des conditions de vie, d'habitat, d'environnement souvent difficiles à supporter.

En plus d'être face à un budget extrêmement limité, il leur faut, en permanence, gérer la frustration, pour elles-mêmes et surtout pour leur famille, de constamment se restreindre et ne pas pouvoir se sentir exister comme tout le monde : frustration renforcée par la pression publicitaire.

Notre constat est celui-ci : On dit souvent des personnes en difficulté qu'elles ne savent pas gérer leur budget ... Objectivement, elles n'ont tout simplement pas les moyens financiers de s'en sortir.

*Extrait du « rapport statistiques d'accueil 2009 »  
ressources, crise et pauvreté du Secours Catholique*

## Table des matières

<b>INTRODUCTION:</b>	5
<b>1. ELEMENTS D'ANALYSE</b>	6/11
A) En France	6/7
B) Dans les Vosges	8/11
1) Indice revenus fiscaux/ménage	8
2) Revenu médian 2008 et évolution 2003-2008	9
3) Analyse de la pauvreté dans les Vosges	10
4) Bénéficiaires CMU	11
<b>2. DERRIERE LES CHIFFRES, DES VISAGES</b>	12/18
A) Les familles d'ouvriers ou d'employés :	12/14
B) Familles monoparentales- les isolés :	15/17
C) Les indépendants en difficultés :	17/18
D) Les jeunes non diplômés	18
<b>QUELQUES TEXTES</b>	20/22
<b>Allons plus loin localement</b>	24

## LEXIQUE

**CMU**= Couverture Maladie Universelle  
**CCAS**= Centre Communal d'Action Sociale  
**INSEE**= Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
**CDD**= Contrat à Durée Déterminée  
**CDI**= Contrat à Durée Indéterminée  
**RSA**= Revenu de Solidarité Active  
**RMI**= Revenu Minimum d'Insertion  
**ASS**= Allocation Solidarité Spécifique  
**AF**= Allocation Familiale  
**APP**= Atelier Pédagogique Personnalisé  
**CAF**= Caisse d'Allocations Familiales  
**ASSEDIC**= ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce  
**ESAT**= Etablissement et Service d'Aide par le Travail  
**AAH**= Allocation d'Adulte Handicapé  
**SMIC**= Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance  
**SCEA**= Société Civile d'Exploitation Agricole  
**CAP**= Certificat d'Aptitudes Professionnelles

Ce n'est pas d'une cellule psychologique, d'un pansement, dont tu as besoin,

Tu veux être écouté vraiment, tu veux compter pour quelqu'un.

Il faut renverser les valeurs, il faut bousculer les priorités.

De tous temps, des hommes ont lutté contre l'exploitation exercée par d'autres hommes et des systèmes avides d'argent et de pouvoir. Nous sommes capables de résister, de faire place à l'humain.

Pour l'ACO, la vie est un trésor indispensable dans le projet de Dieu.

Il veut que chaque être humain soit aimé, respecté dans sa dignité et dans ses droits.

Nous croyons que Jésus-Christ, par sa vie et ses actions, sa croix et sa résurrection, vient s'opposer aux plans qui déshumanisent

Il nous pousse à agir, à aller vers les autres.

À croire dans les capacités de chacun et dans la force du collectif, à redonner à l'homme sa vraie valeur.

Nous voulons être associés à tout ce qui concerne notre travail, notre cadre de vie et l'évolution du monde.

Au nom de notre dignité, nous voulons exercer nos responsabilités, poser des actes citoyens, participer à la Création.

Quand la fraternité guide les hommes, quand le travail est source de dignité

La vie reprend goût. Oui, la vie est inestimable.

*Extrait « La vie est inestimable » ACO octobre 2009*

Il n'y a pas de capital sans disqualification de toute la population au travail, jusqu'à la victimisation absolue de ceux qui ne peuvent tenir la corde raide de la pressurisation (...) Notre compassion pour les « victimes » est à la mesure de notre fatalisme et de notre consentement au malheur. Notre vocabulaire même le traduit : Qu'est-ce qu'un prétendu « précaire » ou « travailleur pauvre », sinon celui à qui la qualification et le salaire sont déniés ?

Le capitalisme aime les pauvres. Ce dont il est l'ennemi, c'est ceux qui sont en mesure de refuser l'incroyable violence sociale

## QUELQUES TEXTES

Les pauvres sont ceux qui sont exclus de l'emploi convenable, voire de l'emploi tout court. Ils ne sont plus « utiles au monde ». La société s'achète une bonne conscience en leur versant plus ou moins chichement quelques aides sociales, et plus personne n'en parle, ou presque.

Mais la question sociale est en train de faire son retour sur la scène économique, parce que notre société vieillit. Et qu'elle a besoin de plus de travailleurs, et de travailleurs mieux formés, pour financer les charges sociales que ce vieillissement engendre inévitablement. Les pauvres sont la réserve de « force de travail » dans laquelle nous pouvons puiser. A condition, bien entendu, qu'ils retrouvent l'employabilité qu'on leur conteste. La société tout entière a de nouveau besoin des pauvres, et il lui faut investir dans cette « réserve » d'intelligence et d'énergie qu'elle a laissée en friche. Par solidarité ? Bien sûr : il importe de reconnaître la dignité des personnes en difficulté, de leur faire une place, et une place convenable, dans le jeu social. Mais pas seulement par solidarité. La société toute entière a besoin que tout le monde retrousse ses manches pour faire face aux défis de l'avenir ...

Les pauvres n'ont pas besoin de charité : ils ont seulement besoin qu'on leur donne les mêmes chances réelles (c'est-à-dire leur permettant de dépasser les handicaps ou les obstacles que leur situation paupérisée a engendrés) qu'à tous les citoyens. Et la société a besoin que l'on investisse en eux. Parce qu'en recouvrant l'autonomie, ils deviendront des citoyens à part entière et qu'ils apporteront à la société une part des richesses qu'ils portent en eux.

*Extrait « La France des travailleurs pauvres » Denis Clerc*

Homme-individu perdu dans un monde globalisé,  
Homme noyé dans un flot d'informations,  
Tu veux pouvoir dire ta souffrance, ta mal-vie,

## INTRODUCTION

### L'emploi ne protège plus de la pauvreté:

Nous sommes dans un monde compétitif, il faut être rentable, travailler pour être reconnu, travailler pour être intégré à la société. Hier, le travail protégeait celui qui en avait de l'exclusion, de la marginalisation, de la pauvreté.

Il nous semble qu'aujourd'hui l'emploi ne protège plus de la pauvreté. « *Cette pauvreté s'explique, d'une part par la précarité des emplois occupés (temps partiel subi, faible durée des contrats de travail) d'autre part par la faiblesse de certaines rémunérations, qui même complétées par des transferts sociaux ne permettent pas toujours d'assurer un niveau de vie décent à une famille* » (Credoc consommation et modes de vie N° 202 avril 2007). Les pauvretés, et surtout les nouvelles pauvretés, sont des réalités qui font que nous côtoyons quotidiennement des femmes et des hommes qui vivent ces situations difficiles.

Avec le Conseil Diocésain de la Solidarité, nous voulons regarder qui sont ces nouveaux pauvres. Ce document veut mettre l'éclairage sur « les visages » de ces travailleurs pauvres que nous approchons. Nous percevons des dysfonctionnements qui entraînent certains vers la pauvreté. Nous voulons avoir un rôle d'alerte ! Nous voulons aussi aller à la rencontre de ceux et celles qui, sur le terrain, ne baissent pas les bras. Souvent, avec les associations et l'ensemble des travailleurs sociaux beaucoup inventent « des chemins » pour s'en sortir. Nous pouvons être éveilleurs de solidarité.

*Le Groupe de Réflexion*

## 1. ELEMENTS D'ANALYSE

### A) En France

► **Seuil de pauvreté en France** : En 2008 selon l'INSEE, près de 8 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté (revenu mensuel inférieur à 60 % du revenu médian, à savoir 949€) - chiffre quasi constant depuis dix ans. Les enfants et adolescents sont plus touchés (17,9 % des moins de 18 ans) que le reste de la population (13,4 %).

Ces chiffres risquent de s'aggraver considérablement, avec les délocalisations d'entreprises, la baisse d'activité, les licenciements, les liquidations. Les premières victimes sont les précaires (intérimaires, CDD). On voit de plus en plus de personnes en dépression, de suicides. De nombreux salariés sont soumis à des contraintes psychologiques considérables.

► **Un français sur 3** déclare avoir déjà connu « réellement » une situation de pauvreté, selon une enquête IPSOS publiée en septembre dernier pour le Secours Populaire.

► **19 % des demandes faites aux CCAS** en 2009 émanent de personnes jusqu'ici inconnues des services concernés. 36 % des sollicitations portent sur des aides alimentaires et 30 % sur des aides financières.

► **Dernier baromètre** « crise pauvreté » du Secours Catholique (oct 2010): 84% des demandes dans les accueils portent sur des besoins alimentaires.

► **Pauvreté objective et pauvreté ressentie** : La pauvreté est une notion familière et pourtant difficile à définir précisément. Si l'on s'accorde à considérer que la grande pauvreté fait référence à un dénuement extrême, il est plus difficile de cerner la frontière entre pauvreté et précarité, ce qui peut entraîner des différences de ressenti de la pauvreté.

### D) Les jeunes à la recherche d'emploi

#### Difficultés de rentrer dans le monde du travail

**Alain** : « Depuis ma sortie de l'école il y a 9 ans déjà, je cumule plus de périodes d'inactivité sans indemnités que de petits contrats mal payés. J'ai un CAP de cuisinier, mais sans avoir jamais trouvé d'emploi fixe. Je repars sur une formation en alternance à 50% du SMIC pour obtenir un brevet professionnel ».

**Aurore** : « Je suis en 3ème année d'apprentissage dans l'hôtellerie, à 75% du SMIC et quelques extras. Je vis en couple avec Alain. Nous sommes en appartement et avons une petite fille. Avec le loyer et la voiture, on essaye de boucler petitement notre budget ».

**Christian** : « Au départ, j'ai suivi une formation de peintre en bâtiment. Mon premier contrat a été un chantier d'insertion, avec une pré-qualification en jardins et espaces verts. Malgré l'obtention de mon diplôme, j'ai mis plus de 2 ans à trouver du travail, mais toujours en chantier d'insertion, à 20 heures par semaine. Jamais je n'ai connu une véritable entreprise. Dans le maraîchage, il n'y a pas de boulot ; Aujourd'hui, j'aimerais reprendre ma formation initiale en peinture, pour retrouver les bases du métier et arriver à une situation stable, car je finis par tourner en rond ».



remises d'intérêts sur emprunts. L'octroi des aides n'est obtenue que si l'exploitation est reconnue viable par les techniciens de la Chambre d'Agriculture. Avec « Solidarité Paysans Lorraine » un diagnostic est fait, il prend en compte la globalité : exploitation et famille. Cela permet d'envisager un redressement sur une durée beaucoup plus longue (de 5 à 15 ans) ».

Micro entreprise,  
victime des marchés

**Moïse et Caroline** font partie des gens du voyage sédentarisés. « Je suis inscrit à la Chambre de Commerce comme récupérateur de métaux, mais l'année 2009 a été catastrophique du fait de la récession : Effondrement des cours, arrêt de l'activité, alors que les traites continuent à tomber, cotisations au régime de retraite des travailleurs indépendants, taxe professionnelle, frais de véhicule, assurance... Il a fallu faire des recours, demander un dégrèvement, s'adresser à la commission d'aide sociale. On voudrait sortir de la dépendance et on s'enfoncé toujours ... Mais beaucoup continuent à penser que les gens du voyage vivent au crochet de la société...

En 2010, l'activité est repartie mais les cours restent fluctuants ».

Des personnes peuvent se sentir pauvres alors même que leurs revenus et leurs conditions de vie ne les classent pas dans cette catégorie. À l'inverse, des individus en situation objective de pauvreté au regard de leurs ressources et de leurs conditions de vie n'ont pas le sentiment de faire partie des pauvres. (*CREDOC consommation et modes de vie N° 202 avril 2007*)

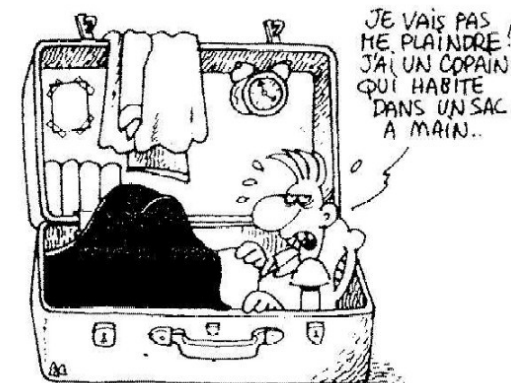
### B) Dans les Vosges

► Le nombre de personnes susceptibles de percevoir le **RSA** était estimé par le Conseil Général des Vosges autour de 20.000. Fin octobre 2010, 10 147 personnes perçoivent ce RSA: 7 225 au titre du RSA socle (ex bénéficiaires du RMI) et 2922 au titre du RSA chapeau, (complément de revenu).

Il semblerait qu'environ 10 000 personnes ne bénéficient pas du dispositif par méconnaissance, crainte, ...

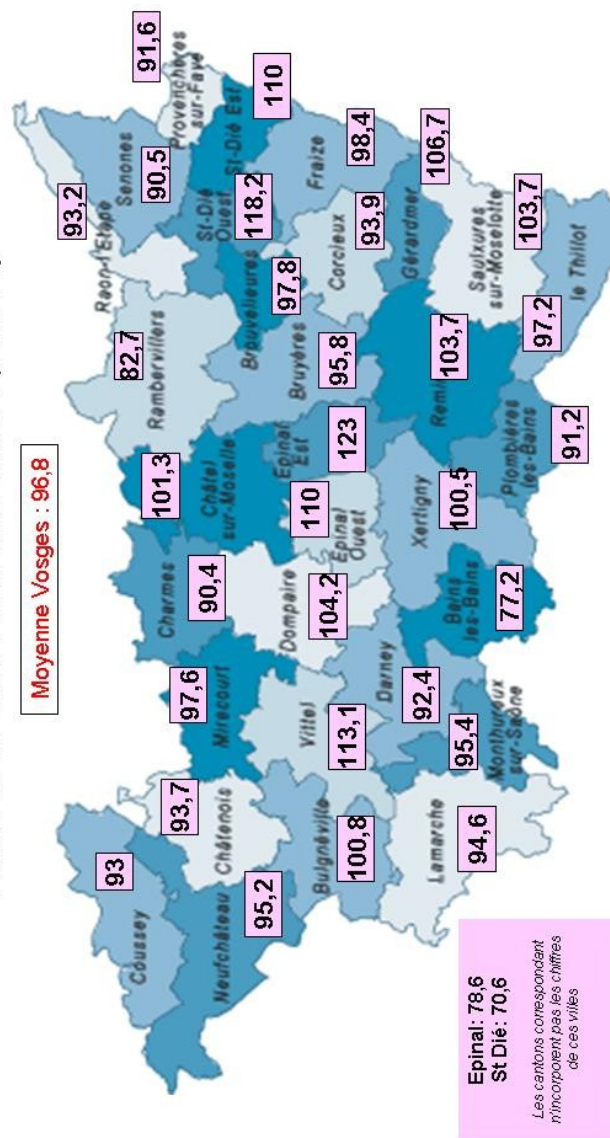
### ► 14% des Vosgiens sous le seuil de bas revenus en 2008.

A une pauvreté urbaine liée à la localisation des logements sociaux, s'ajoute une pauvreté rurale dans une quinzaine de bourgs.



## Indice revenus fiscaux/ménage - 1° quartile - par canton

Année 2008 Base 100 France entière (1897 €)



**Commentaires:** En 2008, les 25% des ménages français les moins rémunérés gagnaient en moyenne 11 897€. Avec une moyenne générale Vosges déjà inférieure de 3,2%, ces mêmes populations de St Dié centre et du canton de Bains-les-Bains affichent des indices respectivement de 70,6% et de 77,2%. Epinal Centre et Rambervillers sont également en retrait de 20%. A l'opposé Epinal Est, St Dié Ouest et le canton de Vittel voient leurs populations aux salaires les plus bas, mieux loties (Indice de 123 – 118,2 et 113,1).

Source Insee

## C) Les indépendants en difficulté :

Dettes importantes chez les fournisseurs, prêts avec prélèvement des banques directement sur les comptes professionnels et privés, sans laisser un minimum

**Marcel et Paule :** un couple de 45 ans environ. L'épouse est malade (cancer), Lui déprime, ils ont 1 enfant.

« Nous sommes à la tête d'une petite exploitation individuelle d'élevage de 50 hectares en ferme. Le droit à produire et de 160 000 litres de lait à l'année. Le revenu de production par l'exploitation ne permet pas de rembourser les emprunts, les dettes fournisseurs et un minimum pour vivre. Nous étions bénéficiaires du RMI pendant 2 ans. Aujourd'hui, nous sommes au dessus du seuil d'attribution du RSA. Etant au forfait le revenu de l'exploitation est supérieur au seuil d'accès au RSA (500 €/mois). Nous n'avons plus la disponibilité de notre revenu et de nos ressources... Les banques se servent les premières.

Ce sont les grands parents qui nous aident aux besoins quotidiens. »

**Daniel et Françoise, associés à la ferme :** Ils ont 35 ans environ, avec 2 enfants.

« Nous sommes à la tête d'une exploitation de 120 hectares en SCEA. Notre droit à produire de 412 000 litres de lait/an n'est pas réalisé. Un gros chiffre d'affaire mais endettement important dû à la reprise du capital d'exploitation. Des échéances sont mises en place avec certains créanciers : prélèvement automatique. Finalement l'argent part en premier pour payer les créanciers.

A certains moments, nous n'avons plus de moyens financiers pour faire vivre la famille. Malgré tout, nous souhaitons honorer les dettes. C'est notre honneur qui est en jeu ! Pour s'en sortir, nous frappons à toutes les portes. Nous montons un dossier agriculteur en difficulté pour obtenir des remises de cotisations sociales et des



## B) Familles monoparentales:

**Daniel a 41 ans:** Il s'est retrouvé brutalement seul avec ses 4 enfants âgés de 2 à 11 ans, dont une fille handicapée. Il a du rapidement faire face à des difficultés financières, un déménagement, et surtout apprendre à gérer un quotidien entre son travail et les enfants.

« J'ai été voir une assistante sociale, ce que je n'avais jamais fait avant. En dehors des aides financières, elle m'a proposé d'avoir une aide à la maison et quelqu'un pour le suivi des enfants. Au début j'ai refusé, je voulais m'en sortir tout seul mais j'ai vite vu que c'était pas possible ».

« Je travaille mais uniquement sur des remplacements donc avec un salaire variable d'un mois à l'autre. En plus, c'est un peu partout donc avec un scooter c'est pas facile, ça me fait partir tôt et rentrer tard parfois. Quand c'est trop loin, je m'arrange pour confier les enfants à des amis et je rentre seulement en fin de semaine ».

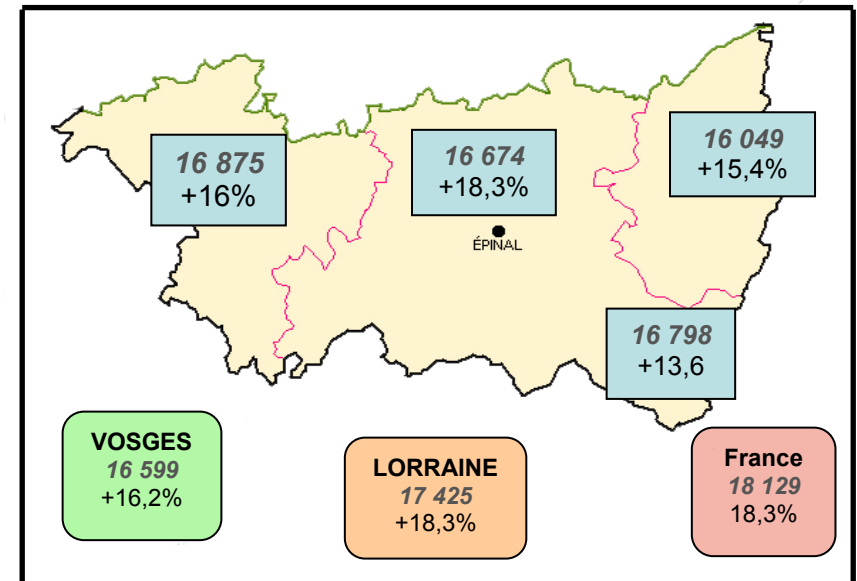
« Je suis accompagné par les services sociaux et le Secours Catholique. J'ai pu partir en vacances une semaine pendant l'été avec mes enfants. ça nous fait du bien, on avait pas les soucis du quotidien et on était en camping comme tout le monde ».

**Evelyne, 40 ans, divorcée, un enfant:** « Depuis quelques années, j'avais reconstruit une vie comme d'autres personnes peuvent le faire aujourd'hui : une activité professionnelle que j'appréciais avec un salaire correct qui m'autorisait un logement confortable, juste ce qui nous était nécessaire, en location privée. Il restait alors 2 mensualités pour le crédit de la voiture (utile à ma profession).

Du jour au lendemain, j'ai appris que j'étais atteinte d'un cancer. J'ai aussitôt été en arrêt maladie, et mon salaire a été remplacé par des indemnités journalières de 620 €/mois. Commence alors une double lutte : lutte contre la maladie et lutte pour survivre alors que les dettes s'accroissent vite et surtout pour donner à mon unique enfant un semblant de vie « normale » ... Je suis loin d'y arriver ...

Après un an de soins, j'ai repris un travail à mi-temps, puis à temps complet mais je m'inquiète de ma capacité à tenir le coup et à faire face à la résorption des dettes. »

## Revenu médian 2008 et évolution 2008/2003 par zone d'emploi



Source Insee

### Commentaires:

Fin 2008, le revenu médian « France » est supérieur de 15% à celui des Vosges (16 599 contre 18 129), et la zone d'activité de St-Dié-des-Vosges (16 049€) est encore en retrait de 3,2%. L'évolution mesurée entre 2003 et 2008 laisse apparaître la même tendance (France +18,3%, Vosges +16,2%, St Dié +15,4%).

**Analyse de la pauvreté dans les Vosges et comparaison Lorraine/France métropolitaine en 2008**

<i>Critères</i>	<b>Vosges</b>	<b>Lorraine</b>	<b>France</b>
Taux de pauvreté toutes populations	<b>13,50%</b>	<b>14,10%</b>	<b>13,40%</b>
<i>Taux milieu rural</i>	<b>13,70%</b>	<b>14,20%</b>	<b>14,80%</b>
<i>Taux milieu urbain</i>	<b>13,30%</b>	<b>14,10%</b>	<b>13%</b>
<i>Taux familles Monoparentales</i>	<b>32,70%</b>	<b>32,20%</b>	<b>29,50%</b>
<i>Taux femmes Seules</i>	<b>18,30%</b>	<b>19,40%</b>	<b>17,40%</b>
<i>Taux hommes seuls</i>	<b>18,40%</b>	<b>18,50%</b>	<b>17,60%</b>
<i>Taux 20/24 ans</i>	<b>19%</b>	<b>18,10%</b>	<b>17,90%</b>
<i>Taux 25/29 ans</i>	<b>13,40%</b>	<b>15,30%</b>	<b>13,90%</b>

Source: Insee

**Commentaires:**

*L'analyse typologique et comparative de la pauvreté dans les Vosges, démontre que les foyers de pauvreté se situent plutôt:*

- en milieu urbain,
- chez les 20/24 ans,
- parmi les familles monoparentales (1 sur 3).

- en dépassant de 4 heures ce quota, elle n'est plus considérée comme demandeur d'emploi et c'est environ 200 € / mois qu'elle ne perçoit plus depuis cette date.

- pour récupérer toutes ses allocations, la CAF, les ASSEDIC, l'assistante sociale confirment que Pierrette va devoir cesser son activité pendant 2 mois !

Pierrette accumule les impayés de loyer, ne peut faire face aux réparations de sa voiture et on lui conseille d'arrêter de travailler !

Travailleur handicapé, difficulté de construire un parcours professionnel.
--

**Michel :** « Travailleur en ESAT, je ne touche même pas le SMIC, et plus je me rapproche du plein temps, plus on me retire l'AAH. On ne peut même pas dire que ce sont des revenus du travail, car il s'agit d'une indemnité occupationnelle, les ESAT relevant du Ministère de la Santé et non pas du travail ».

A côté de tout cela, je bosse à l'entretien des vitres dans une autre entreprise, ce contrat-là est de courte durée mais il faut que je bosse pour gagner ma vie comme cela est normal. En gros, courant septembre je serai presque à 8 voire 10 heures de travail par jour ; je pense que je me débrouille bien et je vais recommencer les cours de français.

En ce qui concerne mon calendrier, ça va être très dur car je bosse plein pot, avant la fin de l'année je pense avoir signé un contrat en CDI quelques heures par semaine, mais cela me fait voir les jours plus beaux, sans mentir je suis fier de mon combat, car la période de chômage que j'ai traversé a été pour moi une galère pas possible, je souffre de ce manque de travail mais à ce jour je vois que les efforts réalisés aboutissent, malgré mes gros soucis de français, mais ce n'est pas le français qui passe le balai et récurer les sols. Il faut garder le mental, je dois continuer les APP mais je suis bloqué avec mes horaires, c'est important pour moi de poursuivre ce que j'ai commencé ».

Travailleurs Victimes de « procédures » administratives

**Pierrette** : 55 ans, seule, sans enfants, agent d'entretien

« Mon moral est au plus bas. Je fais quelques heures de ménage dans plusieurs structures, avec des horaires très dispersés et dans des lieux très éloignés les uns des autres. J'ai donc besoin d'une voiture qui, entre l'essence et les réparations, me coûte cher.

Récemment, je me suis vue retirer mes allocations, à cause de 4 heures de travail de trop effectuées au mois de mai ! Une aberration ! »

Le médiateur de la CAF a confirmé que tout était normal dans ses droits ou au regard des lois. Le problème vient du fait que le mois de mai 2009, elle a travaillé 82 heures au lieu de 78 heures.

- si elle n'avait fait que 78 heures ou moins, elle maintenait tous ses avantages sociaux

### Bénéficiaires CMU et évolution 2005/2009

	2005		2009		Nombre/ Evolution
	Nombre	% Population	Nombre	% Population	
VOSGES	20 754	5,40%	21 894	5,60%	5.50 %
LORRAINE	119 840	5,10%	121 772	5,10%	1.60 %
France (Métr)	3 768 973	6,20%	3 645 913	5,80%	- 5.00 %

Source: documentation CMU

### Commentaires:

Entre 2005 et 2009, le nombre de bénéficiaires de la CMU augmente de 5.50% dans les Vosges, alors qu'il est quasi stable en Lorraine et régresse de 5% au niveau national.

## 2. DERRIERE LES CHIFFRES, DES VISAGES

### Qu'est-ce qui nous semble nouveau dans la situation actuelle ?

- Augmentation du chômage partiel,
- Un travail de moins en moins stable, toujours inscrit dans CDD, intérim, chômage partiel...
- 93% des personnes rencontrées par le Secours Catholique vivent sous le seuil de pauvreté (949€), 40% ne vivent que des minimas sociaux.
- Augmentation des demandes d'emploi chez les femmes.

(source: Emmaüs)

### A) Les familles d'ouvriers ou d'employés :

Salaire trop faible pour vivre,  
Faiblement diplômé,  
Un seul salaire qui ne donne pas un niveau de vie décent

**Philippe :** « Beaucoup de gens qui ont des revenus du travail sont dans la précarité. Après 35 ans et 6 mois dans la même boîte où j'ai bousillé ma santé, avec les heures supplémentaires, le travail de nuit, me voilà en longue maladie, payé 6 mois par mon employeur, et maintenant avec des demi-journées de la sécu pour un total de 650 €. Ça fait très mal d'en arriver là quand tu as passé toute ta vie à trimer. Aucune reconnaissance au travail, ni valorisation par l'ancienneté, ni professionnellement. T'es un chiffre, et c'est tout. Il y a eu un temps où le travailleur valait quelque chose. Aujourd'hui, un coup de fil à l'agence intérim et t'es remplacé. Je suis reconnu invalide à 80 %, mais sans indemnité du fait que mon épouse a un emploi ».

**Rodolphe :** « Avec la maison à payer et les trois enfants, mon salaire suffisait à peine pour s'en sortir.

Ma femme voulait retrouver une vie sociale et repartir dans une formation, et on a calculé que toutes les charges allaient nous tomber dessus. Pour ne pas aller à la catastrophe, on a finalement choisi de vivre séparés : C'est malheureux d'en arriver là, tu vas dire qu'on profite du système, mais c'est la seule façon de permettre à nos enfants de participer à des activités ou à des vacances qu'on n'aurait jamais pu leur offrir.

Travailleur en recherche d'emploi

**Raymonde:** 50 ans. « J'ai 4 enfants : 28 ans, 15 ans, 12 ans, 10 ans. Tous les quatre sont à ma charge. Statut mère au foyer à la recherche d'un emploi. Je perçois une A.S.S. de 460 euros et une A.F. de 700 euros = total de 1160 euros. Je bénéficie de l'aide de la Conférence St Vincent de Paul et de la Croix Rouge. Les dépenses courantes s'élèvent à 1100 euros ». La famille vit dans la précarité et dépend de l'aide des services sociaux.

**Christian:** 26 ans, célibataire

Fin de droit de chômage. « Je demande le RSA et vit chez mes parents faute de ressources, mais mon père est lui même au chômage et a à charge une personne handicapée. Nombre de personnes vivant au foyer 5 pour une rentrée d'argent de 1800 euros ».

**Fabien:** « Je me bats comme je peux pour trouver du travail en CDD, c'est même plus la peine de penser trouver en CDI, et bien sûr pour des courtes durées mais c'est mieux que rien ; je suis actuellement en remplacement comme agent d'entretien. Début septembre je poursuis mon contrat jusqu'au 10 septembre et j'ai accepté encore deux remplacements comme agent d'entretien du 2 septembre jusqu'à fin septembre.